

# Polyclinique COURLANCY- REIMS - Centre de FECONDATION IN VITRO

Gynécologues agréés : Dr Giacomini – Dr Majidi – Dr Ferrand – Dr Saniez – Dr Chaste – Dr Cuillier – Dr Dorangeon – Dr Séjean.

Biologistes agréés : Dr Leulier – Dr Boury – Dr Nowak – Dr Dossot - Dr Savin

## Préconisations en vue d'une Assistance Médicale à la Procréation

### LISTE DES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR LE DOSSIER MEDICAL :

Photos d'identité et photocopie des pièces d'identité.  
Photocopie du livret de famille ou certificat de concubinage.  
Sérologies obligatoires (HIV, Hépatite B, Hépatite C, Syphilis) datant de moins de 1 an.  
Spermogramme datant de moins de 3 mois.

### LISTE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Prise en charge à 100%.  
Ordonnances (sérologies, dosages hormonaux, ordonnance FIV ou IAC).

### CONSEILS POUR LE RECUEIL DE SPERME :

Recueil au laboratoire (prendre rendez-vous).  
Une durée d'abstinence de 3 jours est préconisée.  
Boire beaucoup d'eau la veille du recueil.  
Se présenter au laboratoire muni d'une pièce d'identité le jour de l'AMP.

### CAS DES DIMANCHES ET JOURS FERIES :

Une technicienne d'astreinte accueille les patients au laboratoire à l'heure du rendez-vous qui a été convenu la veille du jour férié.

### RETOUR DES RESULTATS :

12 jours après l'AMP, une prise de sang dans votre laboratoire habituel permet de savoir si vous êtes enceinte.  
Il est important de nous faire parvenir le résultat de ce test de grossesse (par fax ou par courrier).

### CRYOCONSERVATION :

En cas de fécondation in vitro, un consentement pour la technique de congélation est à signer par le couple avant de pratiquer une éventuelle congélation embryonnaire.